

BULLETIN D'ADHÉSION / RÉADHÉSION

Année 2025



Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association)

Prénom :

NOM :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. :

e-mail :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre (ou renouveler mon adhésion) de l'association Daoudour, Mémoire et Patrimoine du Pays de Broons. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition par l'association.

- Adhésion annuelle tarif individuel (pour les 26 ans et +) : **10 €**
- Adhésion annuelle tarif couple (pour les 26 ans et +) : **15 €**
- Adhésion annuelle tarif réduit (pour les - 25 ans) : **5 €**

Règlement : PAR CHEQUE, à l'ordre de « Association Daoudour »

Adresse de l'association : Hôtel de Ville de Broons – Place Du Guesclin 22250 BROONS

L'adhésion est valable pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'adhésion donne le droit à des tarifs préférentiels pour les publications périodiques et les visites organisées par l'association.

Fait à :, le

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour la finalité de votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, merci de vous adresser au Secrétaire de l'association.

Contact mail : daoudour.broons@hotmail.com

QUESTIONNAIRE ADHÉRENT

Quelles sont vos attentes ?

Baptisée « Daoudour » (c'est-à-dire « Poudouvre » en breton), notre association vise à fédérer les énergies et les bonnes volontés pour valoriser la richesse de notre patrimoine local (patrimoine historique, architectural, culturel, mais aussi naturel) et la transmission de la mémoire entre générations.

L'idée est d'œuvrer en Bretagne en général, dans le secteur du Poudouvre notamment, et sur les communes de Broons, Eréac, Lanrelas, Mégrit, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémeur et Yvignac-la-Tour en particulier.

Nos statuts nous permettent de mettre en place des actions telles que : de la recherche, des publications périodiques (revue « Le Béruchet »), des conférences, des expositions, la constitution d'un fonds d'archives, des reconstitutions historiques, des événements en commun avec d'autres acteurs du territoire (autres associations, écoles, commerces, entreprises, mairies, paroisses, journées citoyennes), des visites estivales et des visites thématiques, l'aide à la création de circuits de promenades & de panneaux d'information, le recensement des patrimoines, la restauration et l'entretien du petit patrimoine, l'organisation des Journées européennes du Patrimoine (tous les ans en septembre (entre autres...)).

Selon vos centres d'intérêt, vos compétences, votre disponibilité, vos envies, l'association souhaite pouvoir donner sa place à chacun de ses adhérents.

Quelles sont vos attentes et vos motivations en adhérant/ré-adhérant à l'association ?

Comment souhaitez-vous vous impliquer ?

Exemple : j'adhère/je réadhère simplement pour marquer mon soutien ; je ne suis pas historien, mais je suis curieux et motivé ; pour participer à des opérations d'entretien du patrimoine ; pour faire des recherches, etc. etc.

Au sein de quelle commission souhaiteriez-vous participer ?

- Commission Communication / Comité de rédaction de la revue « Le Béruchet »
- Commission Mémoire / Recherches / Patrimoine immatériel
- Commission Entretien du petit patrimoine
- Commission Généalogie
- Aucune en particulier, mais je suis prêt à participer ou donner un coup de main à l'occasion
- J'ai une idée de nouvelle commission :